

Remise de la Médaille pour acte de courage et de dévouement

Vendredi 3 septembre 2010

Intervention de M. Eric LE DOUARON, Préfet de l'Isère

- Monsieur le Député-Maire,
- Monsieur le représentant de monsieur le Président du conseil général de l'Isère
- Mesdames et messieurs

Nous sommes aujourd'hui réunis pour rendre hommage à des pompiers, des policiers des gendarmes et des simples citoyens qui se sont particulièrement distingués par leur courage et leur abnégation au service de nos concitoyens, souvent blessés dans leur chair, allant parfois jusqu'au sacrifice de leur vie.

C'est le cas de Jean FERRANTE habitant de Grenoble qui n'a pas hésité à se jeter dans les eaux de l'Isère pour tenter de sauver une désespérée. Il y a laissé la vie et je tiens particulièrement à lui rendre hommage en lui décernant la médaille d'or pour acte de courage et dévouement à titre posthume, distinction que je remettrais dans quelques instants à sa sœur madame Annie FOUILLOUD.

J'associe à cet hommage les gardiens de la paix Jean-Sébastien PESQUE, Yannick BELLOT, Arnaud OLIVIER et Franck CHEVALIER qui eux aussi se sont jetés à l'eau et ont avec difficultés extrêmes ramené à la berge la personne qui avait tenté de se suicider.

Dans le cadre des secours en montagne, je vais également distinguer MM. Rémy FIORILLO, Franck GUERIN et Dominique RICHARD, de la base hélicoptère de la sécurité civile qui sont intervenus dans les conditions météorologiques extrêmes en avril dernier pour porter secours à des victimes d'avalanches dans les massifs de l'Oisans de Belledonne et du Taillefer.

Distinction également du caporal Fabrice GOGUET, sapeur-pompier volontaire, dont le sang froid et le courage ont permis d'épargner 7 vies lors d'un incendie ravageant une habitation le 6 juillet dernier à La Bâtie-Montgascon.

Exemplarité et réactivité aussi récompensées du gardien de la paix de la DDSP Mme Magali VEDOVATI qui a prodigué les premiers soins le 20 mai dernier à une victime d'un accident de la route en attente de l'arrivée des secours, lui sauvant ainsi la vie.

Je salue également le courage et l'engagement dont ont fait preuve Mme Ludivine HOUIS et M. Xavier LIMOUZIN, du SDIS de l'Isère, auprès de la population d'Haïti.

Enfin je vais décorer les policiers de la DDSP, et les gendarmes de l'Isère, qui sont intervenus avec courage, sang froid et détermination en exposition directe dans le cadre du braquage commis au casino d'Uriage le 10 juillet dernier ou lors des affrontements qui ont suivi dans le quartier de la Villeneuve.

J'adresse à tous, policiers, gendarmes, pompiers simples citoyens toutes mes félicitations et ma reconnaissance au nom de nos concitoyens.

Bien qu'ils ne reçoivent pas aujourd'hui de médaille, j'ai souhaité associer à cette cérémonie les policiers de l'antenne de Grenoble, de la DIRPJ de Lyon et les gendarmes du groupement de l'Isère qui ont procédé à l'arrestation de Monsif GHABBOUR

Les premiers depuis un mois, sous l'autorité du magistrat instructeur ont mené une enquête et des surveillances minutieuses.

Les autres ont su avec intelligence et conscience de l'intérêt commun et supérieur partager le renseignement recueilli.

L'opération d'arrestation a associé les deux forces de sécurité intérieure dans une parfaite réussite obéissant ainsi pleinement aux instructions de partage de l'information et de cohésion de l'action que j'ai fixée.

Je le dis à tous, vous le savez bien, vous avez et vous aurez mon soutien constant.

Nos concitoyens de l'Isère et de Grenoble peuvent compter sur notre action quotidienne avec l'aide des élus locaux, nationaux et les autres acteurs de la

sécurité, afin qu'ils puissent vivre paisiblement dans leur environnement.